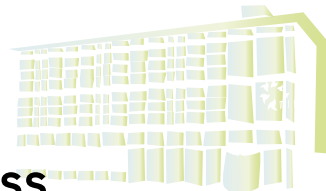




LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
TERRITOIRE DE BELFORT



PROGRAMMATION DLA 2021

FORMEZ-VOUS
*dirigeants associatifs
bénévoles & salariés*

DÉVELOPPEZ
*l'emploi dans
votre association*

SOYEZ INFORMÉS
*en matière juridique,
fiscale, financière...*

**ÉCHANGEZ
PARTAGEZ
RENCONTREZ**
d'autres structures

Chers amis,
Chers membres d'associations salariés ou bénévoles,

L'année 2020 a considérablement bouleversé l'activité du milieu associatif français. L'impact économique a de lourdes conséquences sur l'avenir des structures de l'économie sociale et solidaire.

L'action du DLA est rendue d'autant plus nécessaire dans ce contexte de crise économique.

Forte de cette expérience, la MIFE-DLA vous présente ici son offre de services pour l'année 2021.

- **Les accompagnements collectifs** : quatre sessions pour le développement et la consolidation de vos activités et de votre situation économique et financière. Ces journées complètes de professionnalisation renforceront vos compétences dans vos fonctions d'employeur, dans la recherche de financement alternatif, sur le numérique et sur l'élaboration de votre stratégie associative. Ceci pour vous permettre d'adapter vos activités à l'évolution de votre environnement et de renforcer votre association dans le respect de son projet.
- **Les matinales associatives** : cinq réunions d'information au cours de l'année pour aider vos structures associatives et coopératives à se placer dans des stratégies d'anticipation, d'ancrer vos activités et de vous permettre de vous rencontrer pour créer une réelle dynamique collective sur le département au service de l'intérêt général.
- **Les accompagnements individuels** : la MIFE-DLA répond à vos demandes en soutien à la réalisation de stratégies de consolidation et de développement de vos activités d'utilité sociale au service du développement local et du développement de l'emploi dans l'Économie Sociale et Solidaire.



Sachez saisir les opportunités que le DLA vous offre, en vous inscrivant au plus vite auprès de l'animatrice du dispositif.

Bonne lecture !
Paul Grosjean
Président de la MIFE

mife90.org



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

1 Accueil

- Rencontre avec la structure et analyse de la pertinence d'une intervention DLA.
- Orientation, le cas échéant, vers d'autres acteurs de l'accompagnement ou personnes ressources.

2 Diagnostic

- Diagnostic partagé avec la structure de sa situation et identification de la problématique.
- Élaboration d'un plan d'accompagnement (prestations de conseil individuelles ou collectives, appui technique, mécénat de compétences ou actions initiées par la structure elle-même).

3 Accompagnement

- Mise en œuvre et suivi du plan d'accompagnement incluant les prestations de conseil financées par le DLA. Durée : généralement entre 2 et 5 jours.
- Recherche et suivi des prestataires mobilisés dans ce cadre.

4 Suivi

- Bilan de l'accompagnement avec la structure.
- Mesure de l'impact de l'accompagnement sur le développement des activités et des emplois de la structure.

EN SAVOIR PLUS Info-dla.fr

© DLA + éditan 2015



Source : AVISE

DLA Le dispositif

Le DLA est un dispositif national d'appui et de conseil aux structures qui développent des activités d'utilité sociale créatrices d'emploi. Il vise donc les associations employeuses, les structures d'insertion par l'activité économique et les coopératives à finalité sociale.

Lorsque celles-ci ont identifié des projets de développement ou de mutation, ou si elles rencontrent des difficultés, le DLA peut leur apporter un appui professionnel externe.

Le dispositif a été initié en 2002 par l'État et la Caisse des dépôts. Il est porté dans chaque département et région par une structure locale. Dans le Territoire de Belfort, il est porté par la MIFE depuis 2010.

Sa finalité

Accompagner la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi des structures d'utilité sociale au service du développement local, en mobilisant des acteurs, des ressources et des outils de financement en favorisant leur synergie.



avec la MIFE-DLA

// LES ACCOMPAGNEMENTS COL



1/ Élaborer une stratégie associative dans un contexte en mouvement et instable /

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19 et la crise économique et sociale a touché et touche encore de plein fouet le monde associatif. Il fait face à un défi colossal : comment se projeter à 3 ans dans un contexte si instable ?

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et appréhender les mutations économiques et sociales actuelles du secteur associatif
- Être en capacité d'analyser les composantes de son environnement
- Prendre conscience de l'intérêt de définir et formaliser le projet associatif et des enjeux liés à la mise en œuvre de leur stratégie
- Être outillé et s'être approprié une méthodologie pour être en capacité de :
 - Travailler et valider son projet associatif en mobilisant un groupe de travail en interne
 - Évaluer le moment où l'actualisation du projet est nécessaire
- Renforcer sa professionnalisation en communiquant de façon plus lisible et cohérente auprès de ses partenaires, en leur donnant une vue d'ensemble et une analyse fine de son projet

2// Rechercher et solliciter des financements alternatifs en situation de crise //

Le financement des structures de l'ESS, dans le contexte de crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons, est un enjeu majeur. Les structures sont confrontées à une déstabilisation de leur modèle économique et doivent donc rechercher des sources de financements alternatifs pour maintenir leurs activités ou renforcer/adapter leurs projets. L'acquisition de compétences spécifiques est ainsi nécessaire afin de préparer leurs argumentaires en vue de solliciter des subventions, de répondre à des appels à projets ou mettre en œuvre du mécénat, avec réactivité et efficacité.



Accompagnements réservés aux associations employeuses de tous secteurs d'activité du Territoire de Belfort (responsable d'association salarié ou bénévole, chargé de projet, membres du bureau...)



Accompagnements réalisés par un consultant(e) expérimenté et spécialisé sur chacune des quatre thématiques.

voire association

OBJECTIFS DLA

Objectifs :

- Préparer son argumentaire : identifier ses valeurs, valoriser son utilité sociale, ses projets et objectifs
- Préparer sa recherche : identifier les sources de financements souhaitées parmi les possibilités existantes, prendre connaissance des règles et codes régissant les différentes sources de financements. Structurer sa réflexion et établir une stratégie...
- Identifier les sources en cohérence avec ses activités et valeurs. Quel système de veille mettre en place pour ne rater aucune opportunité, en lien avec la stratégie définie.
- Mettre en place un plan d'action
- Préparer sa/ses demande(s) : mettre en œuvre une méthodologie transposable aux différents formalismes rencontrés

3/// L'organisation du travail à l'ère du numérique ///

L'arrivée du numérique a apporté des évolutions majeures dans nos organisations de travail. L'impact du numérique sur les organisations induit des transformations génératrices d'opportunités mais également de risques qu'il est nécessaire d'appréhender.

Objectifs :

- Être sensibilisé aux impacts du numérique sur l'organisation du travail, à ses opportunités et risques de son usage
- Comprendre les enjeux et appréhender les impacts du numérique sur l'organisation du travail
- Être en capacité d'analyser sa maturité numérique
- Être outillé et s'être approprié une méthodologie pour être en capacité de mener une démarche de transformation numérique



// LES ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS DLA



Cet accompagnement de proximité, personnalisé, peut aller jusqu'au soutien à la mise en œuvre d'un plan d'action. Le DLA apporte une aide dans la recherche de solutions financières, peut faire intervenir des experts et aide à la réflexion sur des pistes de développement, dans le respect de votre projet associatif.



L'accompagnement du DLA porte sur quatre thèmes :



- Stratégie, projet
- Ressources humaines, organisation interne
- Modèle socio-économique, gestion financière
- Mutualisation, partenariat, filière



N'hésitez pas à solliciter la MIFE-DLA si vous êtes une organisation employeuse d'un ou plusieurs salariés : association loi 1901, coopérative, SIAE, structure de service à la personne ou structure d'utilité sociale.



4//// La fonction employeur dans les associations de moins de 5 salariés ////

Les associations employeuses sont de plus en plus confrontées à une complexification de leur fonctionnement, notamment dans le domaine de la gestion des personnels. Ceci se traduit par une charge de travail pour les dirigeants bénévoles qui n'ont pas obligatoirement les connaissances pour mener à bien ces nouvelles tâches et/ou par l'accroissement des responsabilités.

Objectifs :

- Sensibiliser sur les responsabilités d'employeur et le cadre légal
- Gérer et développer les compétences des salariés et des bénévoles
- Connaître les acteurs pouvant apporter un appui
- Gérer les cas concrets des participants



Nombre de places : 5 à 8 associations

Inscription/pré-inscription sur : mife90.org
ou par mail : gaelle.mougel@mife90.org

Nous confirmerons votre inscription lorsque les dates définitives seront fixées.



Lieu : MIFE – Place d'Europe – Belfort
ou en visioconférence selon le contexte



Durée de chaque accompagnement : de 3 à 5 jours entiers.

Horaires : 9h00-16h30



Tarif : gratuit. Accompagnements financés par la MIFE-DLA 90.

Frais de déplacement et de restauration à votre charge.

// MATINALES ASSOCIATIVES

2021

La MIFE-DLA vous propose cette année cinq rencontres matinales pour toutes les associations, leurs salariés ou bénévoles. Lors de chaque séance, les participants explorent avec un expert un thème utile à la vie associative et échangent autour de ces questions.

#1 Jeudi 20 mai • 9h30-12h00

en visioconférence

> **Financement**

MON ASSOCIATION, JE LA FINANCE SELON SON ACTIVITÉ !

Le mode de financement de votre association est-il en adéquation avec votre activité ? Quelles activités, pour quels financements et pour quels publics ?

Intervenant : Samson conseil et formation

#2 Jeudi 17 juin • 9h00-11h30

en visioconférence

> **Communication**

LA TRANSITION NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUTES LES ASSOCIATIONS

Comment intégrer un outil numérique dans mon association ? L'exemple de la gestion des adhésions à l'aide du numérique

Intervenant : Hello asso et MIFE90-Réseau Pana

#3 Jeudi 8 juillet • 10h00-12h00

en visioconférence - Organisé en collaboration avec le DLA du Doubs

> **Numérique**

ANIMER SON ASSOCIATION À DISTANCE

Les bonnes pratiques du numérique : comment animer ses temps d'échange à distance ?

Intervenant : Solidatech

#4 Jeudi 23 septembre • 9h00-11h30

en visioconférence

> **ESS et RSE**

ASSOCIATIONS-ENTREPRISES : UN PARTENARIAT GAGNANT

Développer la RSE de l'entreprise avec la dynamique associative

Intervenant : France active

#5 Jeudi 18 novembre • 9h00-11h30 • Mois de l'ESS

Maison du peuple • Belfort

> **Militantisme**

PROFESSIONNALISATION DES ASSOCIATIONS ET MILITANTISME SONT-ILS COMPATIBLES ?

Les ressorts du militantisme associatif face aux nouveaux modèles socio-économiques des associations

Intervenant : La coopérative des citoyens



Participation gratuite
INFOS ET INSCRIPTION
sur mife90.org/dla

Programme DLA 2021 - parution mars 2021

Directrice de la publication : Valérie Brenot

Rédaction : Gaëlle Mougel

Réalisation : MIFE

Tél. 03 84 90 40 00

mife90.org

Contactez la MIFE-DLA

MIFE-DLA
Place d'Europe
BP 90159
90003 BELFORT Cedex
Tél. 06 13 94 00 73



Gaëlle MOUGEL, animatrice DLA
gaelle.mougel@mife90.org

